

**Centre Communal D'Action Sociale
Conseil d'Administration
56700 SAINTE-HELENE
(Morbihan)**

D_25SEPT2026_5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU C.C.A.S.

République Française

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
11	9	11

Séance du 25 septembre 2026

L'An Deux Mille Vingt-six, le vingt-cinq septembre, la commission permanente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINTE-HELENE, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christèle PERREL, présidente du CCAS.

Date de la Convocation : 02/09/2026

Présents : Mesdames Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Colette FOUILLOUX, Hélène PADELLEC, Karine CONQUER, Hervelyne COUEDO

Messieurs Vincent ROCHE, Philippe DOUSSINEAU, David ROLLAND

Absent(es) excusé(es) : Marie-Pierre LE NEZET, donne pouvoir à Gladys LE SAUSSE
Nadia PICHON, donne pouvoir à Karine CONQUER

Secrétaire de séance : Madame Gladys LE SAUSSE

Objet : Programmation des animations - visites de courtoisie auprès des personnes en situation d'handicap et des aînées – Délibération de la convention avec l'Association Unis-cité 2026-2027.

Le CCAS est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment par sa volonté d'adhérer à des dispositifs de lutte contre l'isolement des personnes âgées, des personnes en situation d'handicap ou en situation de vulnérabilité.

Le CCAS de Sainte-Hélène a souhaité s'associer à un acteur du territoire, L'association Unis-Cité Vannes, située au 1 rue Duplessis de Grenedan représentée par Lilly MEJEAN, Responsable d'Antennes du Morbihan, qui s'engage déjà sur cette problématique de lutte contre l'isolement

des personnes âgées, sur d'autres territoires et qui développe son propre dispositif : « Solidarité Senior » (anciennement Les Inter généreux).

Préambule

Unis-Cité a pour objet « d'animer et de développer des programmes de service civique volontaire pour les jeunes, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances, de mener en équipe pendant huit mois, 28h par semaine, des projets de service à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté.

Dans ce cadre, le programme "Solidarité Seniors" d'Unis-Cité vise à stimuler le lien social intergénérationnel, réduire l'isolement des personnes âgées, favoriser le bien-être et le bien vivre des personnes âgées dans leur environnement, stimuler l'activité physique des seniors via les outils numériques.

Conformément à l'Article 1 - Objet de la convention et objectifs du partenariat, le CCAS de Sainte-Hélène-sur-mer souhaite poursuivre les visites à domicile pour les personnes âgées isolées sur leur territoire. La présente convention établit les conditions générales du partenariat et de coopération entre Unis-Cité et le CCAS de Sainte-Hélène-sur-mer dans la mise en œuvre commune de l'action Solidarité Seniors.

L'objectif de la mission est de réduire l'isolement des personnes âgées, favoriser le bien-être et le bien-vivre des personnes âgées, renforcer les liens entre générations notamment via le numérique.

Les volontaires viendront tous les mercredis après-midi pour faire des visites à domiciles auprès de personnes âgées repérées par le CCAS de Sainte-Hélène. Les visites à domicile peuvent avoir lieu toutes les semaines ou toutes les deux semaines en fonction des besoins et des envies des personnes.

Les volontaires construiront le projet avec les personnes visitées en fonction ses envies (recueil de mémoire, jeux de société/de mémoires, aller vers l'extérieur, découvrir des associations, etc.)

Le conseil d'administration du CCAS à l'unanimité des membres valide la convention avec l'Association Unis-cité 2026-2027 et approuve la programmation des animations - visites de courtoisie auprès des personnes en situation d'handicap et des aînées

Faite et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour expédition conforme, le 25/09/2026 à Sainte-Hélène

Par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,
Mme Gladys LE SAUSSE

